

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE LE DOUZE DECEMBRE (12/12/2024)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 06 décembre 2024, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRESENTS : 25

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, M. Philippe GARCIA, **Adjoints**,

Mme Danièle SCHATTEL, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert POMAREDE, Mme Marie-Line DESCAMPS, M. Michel ALBERGUCCI, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Anne-Marie VOLLARD (DUPONT), M. Frédéric GENRIES, Mme Jessie COTINET, M. Philémon DESSART, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIENT REPRESENTES : 6

M. Gabin LOPEZ (Représenté par Madame Sophie LOPEZ), Mme Arlette CAZORLA (Représentée par Monsieur Romain LOPEZ), Mme Reine-Claude ORTALO (Représentée par Monsieur Jean-Christophe THIERS), Mme Laure POUTEAU (Représentée par Monsieur Luc PORTES), Mme Laureen LASSERRE (GONZALEZ) (Représentée par Monsieur Jérôme POUGNAND), M. Jean-Claude LORENZO (Représenté par Madame Marie CAVALIE), **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIT EXCUSE : 1

Monsieur Robert DUPARC, **Conseiller Municipal**

ÉTAIT ABSENT : 1

M. Ignace VELA, **Conseiller Municipal**

Madame Stéphanie GAYET est nommée secrétaire de séance.

11 – 12 décembre 2024

11. Autorisation de signer les marchés : travaux d'aménagement urbain avec ascenseur

Rapporteur : Monsieur Philippe GARCIA

Vu les articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la Commande Publique,

Considérant la nécessité de réaliser un aménagement urbain avec ascenseur place Durand de Bredon pour faciliter l'accès du public,

Considérant la consultation en procédure adaptée lancée pour les travaux d'aménagement urbain avec ascenseur,

Considérant l'analyse réalisée par l'architecte Philippe DUFFAUT,

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de l'autoriser à signer les marchés avec les entreprises ci-dessous :

LOT	INTITULE	ENTREPRISE	MONTANT HT	MONTANT TTC
1	Démolitions - gros œuvre - couverture - zinguerie - étanchéité	ETC	269 803,63 €	323 764,35 €
2	Menuiseries intérieures et extérieures - serrurerie	BSA	41 109,00 €	49 330,80 €
3	Plâtrerie	RC82	1 498,70 €	1 798,44 €
4	Revêtement de sol dur	LACAZE	1 673,00 €	2 007,60 €
5	Peinture	PINTO	1 726,41 €	2 071,69 €
6	Ascenseur	OTIS	48 800,00 €	58 560,00 €
7	Electricité - plomberie	FERRIERES	9 625,35 €	11 550,42 €
8	Voirie - Réseaux divers	EUROVIA	73 269,45 €	87 923,34 €

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A 27 voix pour et 4 voix contre (Mmes CAVALIE, HEMMAMI, MM. BOUSQUET,
LORENZO)**

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les marchés avec les entreprises retenues ci-dessus, ainsi que tous les documents à intervenir nécessaires à la mise œuvre de cette opération.

Pour copie conforme
Moissac, le 13 décembre 2024



Le Maire,

Romain LOPEZ

Le secrétaire de séance,

Stéphanie GAYET

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :